



## Conseiller spécial pour le crime d'agression

### Biographie succincte | Claus Kreß



M. Claus Kreß est professeur de droit international et de droit pénal. Il est titulaire de la chaire de droit pénal allemand et international et est directeur de l'Institute of International Peace and Security Law à l'Université de Cologne. Auparavant, il a travaillé pour le Ministère fédéral allemand de la justice sur les questions de droit pénal et de droit international. En dehors de ses travaux universitaires, qui regroupent plus de 150 publications sur le droit du recours à la force, le droit des

conflits armés et le droit pénal international, il a été membre des délégations allemandes prenant part aux négociations au sujet de la Cour pénale internationale entre 1998 et 2017. En 2019, il a été nommé juge ad hoc à la Cour internationale de justice dans l'affaire *Application de la convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (Gambie c. Myanmar)*. Il est membre à vie du Clare Hall College à l'Université de Cambridge, membre de la Nordrhein-Westfälische Akademie der Wissenschaften und der Künste, et il a reçu en 2014 le Prix M.C. Bassiouni pour la Justice.

Il est titulaire de doctorats *honoris causa* qui lui ont été décernés par l'Université d'État de Tbilisi et l'Université de Huánuco. En 2018, il a occupé la chaire Francis Lieber en qualité de chercheur à West Point. Il a précédemment occupé les fonctions de professeur invité à la faculté de droit de l'Université Columbia, la faculté de droit de l'Université de Melbourne, l'Université de Kyoto ainsi que de chercheur dans le cadre du programme Fernand Braudel auprès du European University Institute à Fiesole.